



**CCI FRANCE
MOZAMBIQUE**

Événements de la Chambre à venir

Quarta Francesa: Business Drink: France - Portugal 10 Avril



La Chambre de commerce et d'industrie France Mozambique, en partenariat avec les Chambres de commerce du Portugal et de la Chine, organisera un Business Drink de réseautage, le 10 avril prochain, au Restaurant & Bar 1908.

Ce Business Drink a pour objectif d'établir une plate-forme de réseautage pour promouvoir les relations commerciales entre les membres des deux chambres économiques. L'événement s'inscrit dans une série d'événements que le CCIFM organise avec les autres chambres et agences de coopération économique qui opèrent au Mozambique, tous les deuxièmes mercredi du mois.

Visite de site à l'usine Heineken du Mozambique

La CCIFM est en train d'organiser pour ses membres une visite de site de la dernière brasserie Heineken au Mozambique. Une entreprise dont l'investissement est évalué à 100 millions de dollars et située dans la région de Bobole, dans le district de Marracuene, province de Maputo.

Cette expédition est prévue pour la fin avril et est exclusivement réservée aux membres du CCIFM. Et pour participer à cette expédition, les membres peuvent procéder gratuitement avec leurs inscriptions et plus tard nous vous enverrons le programme détaillé et la date respective de cette expédition.



La Chambre se développe

FedEx, présente au Mozambique, au Portugal, en Angola et au Cap-Vert par Rangel, est la plus grande société de transport express au monde, fournissant des services de livraison fiables et rapides dans plus de 220 pays et territoires. Son réseau de distribution, le plus vaste au monde, s'appuie sur une flotte de 666 avions, 47 500 véhicules et 160 000 employés, ce qui lui permet de livrer des envois internationaux en urgence dans plus de 220 pays et de transporter quotidiennement plus de 4 millions de colis et 5 millions de colis livres de fret.

Présent dans toutes les provinces du Mozambique, FedEx propose des solutions porte-à-porte pour les envois urgents de documents, d'échantillons et de marchandises sous le régime d'exportations et d'importations par voie aérienne, partout dans le monde et dans un régime national sur l'ensemble du territoire mozambicain par air et par terre.

Pour les envois de plus volumineux ou plus lourds, FedEx propose également des services de chaîne logistique (fret) pour les envois internationaux par voie maritime, par voie aérienne (cargo général), et routière, ainsi que de courtage en douane à tous les points d'entrée et de sortie des marchandises du Mozambique (KM4 Ressano Garcia, aéroports et ports).

L'engagement de FedEx est de dépasser vos attentes et de faire la différence grâce à un puissant réseau national et mondial et le dévouement des membres de son équipe pour le connecter aux marchés nationaux et internationaux. Qu'il s'agisse d'exportation ou d'importation, nationales ou internationales, de documents ou de petits volumes ou encore de marchandises plus volumineuses, la rapidité et la fiabilité du réseau FedEx sont à votre service.

FedEx[®]
Express

Rangel Moçambique
Logística e Transportes, Lda
Licensee of Federal Express Corporation

CALENDRIER FISCAL DE MARS

Terme	Obligation
Jusqu'au 10	Transmission aux Directions Fiscales par les services publics, des recettes perçues au cours du mois précédent
	Païement des contributions à l'Instituto Nacional de Segurança Social (INSS) pour le mois précédent - n° 3, art ° 13° do Décret n. ° 53/2007, du 3 Décembre
Jusqu'au 15	Transmission des déclarations TVA (régime normal) avec Impôt récupérable - paragraphe a) n ° 1, art ° 32 de la Loi CIVA n ° 13/2016 du 30 décembre.
Jusqu'au 20	Le paiement de l'IRPS et l'IRPC retenue à la source pour le mois précédent, n° 3 du art° 29° de la Règlementation du CIRPS, approuvé par le Décret n° 8/2008, de 16 Avril e n° 5 art ° 67° du CIRPC, approuvé par la loi n° 34/2007, du 31 Décembre.
	Païement d'impôt sur la production pétrolière concernant le mois précédent n° 2 do art. °11 de la Règlementation Régime spécifique de la taxation pétrolière, approuvé par le Décret 32/2015 du 31 décembre.
	Païement d'impôt sur les activités minières concernant le mois précédent, n° 2 do art° 9 de la Règlementation Régime spécifique de l'Activités Minière, approuvé par le Décret 28/2015 du 28 décembre.
Jusqu'au dernier jour ouvrable du mois	Païement de la TVA concernant le mois précédent, par les sujets soumis du régime normal - paragraphe b), n° 1, art° 32° du CIVA, approuvé par la Loi 32/2007, de 30 décembre
	Païement de l'impôt sur les véhicules - n° 1, art° 8° de la Règlementation ISV approuvé par le Décret n ° 19/02 du 23 juillet
	Remise de la déclaration de communication des retenues à la source – paragraphe c) du n° 1, art° 44° de la règlementation CIRPS approuvé par le Décret n ° 8/2008 du 16 avril - M 20H.
	Remise par les entités débitrices de la déclaration de revenus annuelle relative aux revenus soumis à une retenue à la source aux taux d'imposition dont les titulaires sont exonérés ou bénéficient de réductions - art° 45 °, Décret n ° 8/2008 du 16 avril.
	Transmission de la déclaration annuelle des revenus payés ou mis à la disposition des entités non-résidentes - art° 44° de la règlementation CIRPS approuvé par le Décret n ° 8/2008 du 16 avril - M20I.
Au cours du mois et jusqu'au 31 mai	Païement final de l'IRPS par rapport aux revenus de l'année précédente - art° 28° de la règlementation CIRPS approuvé par le Décret n ° 8/2008 du 16 avril
Au cours du mois et jusqu'au dernier jour ouvrable du mois de Mai	Remise de la déclaration annuelle de revenus de l'année précédente par les contribuables de l'IRPC - n ° 1 art.39 ° de la règlementation CIRPC approuvé par le Décret n ° 9/2008 du 16 avril M 22 / 22 ^a
	Païement final de l'IRPC et de l'IRPS (à l'exclusion des personnes qui gagnent uniquement un revenu de 1ère catégorie) lié au revenu de l'année précédente - paragraphe b) n ° 1, art. 27° de règlementation CIRPC approuvé par le Décret n ° 9/2008 du 16 avril et art. 28° de la CIRPS approuvé par le Décret n ° 8/2009 du 16 avril.
Au cours du mois et jusqu'au dernier jour ouvrable du mois de juin	Transmission de la déclaration annuelle d'informations comptables et fiscales de l'exercice précédent par l'IRPS – 2ème catégorie et Sujets passifs de et IRPC - M 20 passagers et annexes – Art. 40° de la règlement CIRPC, approuvé par Décret 9/2008 du 16 avril et art 39° du RCIRPS approuvé par le Décret n ° 8/2009 du 16 avril.

TAXE SUR LES DROITS DE SUCCESSIONS ET LES DONNS

La taxe sur les successions et les dons est approuvée par la loi n° 28/2007 du 4 décembre.

Il s'agit d'une taxe prélevée sur les transmissions gratuites du droit de propriété sur les biens meublés et immeubles (immeubles urbains situés sur le territoire du Mozambique).

Le terme titre gratuit signifie la possession du droit par succession héréditaire, legs et donation

- Il est également vrai que cette taxe est perçue lors de l'acquisition de tous les biens meubles et immeubles acquis par le testateur, avant son décès ou après son décès, en faveur de ses héritiers ou légataires.
- Cette taxe devient exigible à la date du décès du cédant du bien et aux transferts gratuits entre vivants, dans lesquels les taux suivants sont présentés ci-dessous sur la valeur du bien déclaré :
- Descendants, époux et ascendants : 2%
- Frères et collatéraux jusqu'à la 3ième degrés : 5%
- Pour les autres personnes : 10%

Cette taxe est payée au sein des Directions des institutions fiscales ou d'autres entités autorisées, jusqu'à la fin du mois suivant, après le transfert de l'actif, ou versée par tranches, dans un délai maximum de six mois (en cas d'impossibilité de payer en versement unique).

Restent exonérés des droits de successions et de donas : les versements de pensions à titre gratuit, les pensions de réversions, dons de biens à caractère caritatif, à condition que ces dons soient à destination d'aide contre des situations de privations économique et sociale ainsi que de désastre national.

Conclusion

Les dons sont soumis au paiement d'une taxe à laquelle s'applique des frais allant de 2% à 10% de la valeur patrimoniale du bien déclarée.

MORADA

Joel Almeida

Partner

Tel: +258 829 500 632

@: Joel.Almeida@mazars.co.mz

Geral: Tax@mazars.co.mz

Mazars, Lda(Moçambique)

Edifício JAT IV, AV. Zedequias Manganhela nº 267, R/C,
Maputo – Mozambique

Mais informações em: www.mazars.com

Événements de la chambre

Business Drink - CCIFM et Chambre de Commerce Mozambique Espagne

La CCIFM, en partenariat avec le Chambre de Commerce Mozambique Espagne, a organisé le 13 Mars, au Bar Lounge & Restaurant 1908, un Business Drink qui a réuni la communauté d'affaires espagnoles et françaises pour renforcer les bonnes relations au sein de ces deux chambres. Cet événement s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de partenariat développée par le CCIFM avec plusieurs autres chambres et agences économiques opérant au Mozambique.



Le CCIFM a participé au XVI CASP 2019

Du 13 au 14 Il s'est tenue à Maputo la XVI Conférence annuelle sur le secteur privé (CASP), un événement organisé chaque année par le CTA. Cet événement qui ouvre le dialogue avec le gouvernement, a permis de promouvoir les investissements dans le pays à tous les niveaux grâce à la mise en place du Sommet sur les investissements CASP. Ce dernier a rassemblé les principales agences de développement, les promoteurs de projets et d'autres investisseurs souhaitant accélérer la reprise économique au Mozambique.



Événements de la chambre

Caetano Formula lance le nouveau Duster à Maputo

Caetano Formula, concessionnaire Renault à Maputo a présenté le 15 mars le nouveau modèle Duster. Le lancement de ce nouveau SUV français a réuni au n°2290 de l'Avenida de Angola différentes personnalités du monde empresarial mozalbicain dont, M. Salimo Abdula (Intelec Holdings), M. Agostinho Vuma (CTA) et Paulo Oliveira (Caetano Formula). Caetano Formula est le seul distributeur officiel de la marque au losange au Mozambique.



Lancement de la nouvelle Task Force de l'EuroCam.

Le 22 Mars dernier, le Ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Ragendra de Sousa a reçu l'Ambassadeur de L'Union Européenne M. Antonio Sánchez-Benedito, ainsi que les ambassadeurs de Suède Mme. Marie Andersson, d'Allemagne M. Simone Schütze, d'Italie M. Marco Conticelli et de France M. Bruno Clerc pour officialiser la création de la Chambre de Commerce Européenne EuroCam et de sa Task Force.

La création de l'EucoCam s'inscrit dans la continuité du travail effectué par l'European Business Club (EBC) et officialise la volonté de ses membres d'améliorer le climat des affaires au Mozambique et d'attirer de nouveaux investissements européens.

Le conseil d'administration de l'Eurocam était pour l'occasion réuni en la présence de M. Simone Santi Président de l'EuroCam, M. Friedrich Kaufmann, Ex-Président de l'EBC et de M. Marc Belenfant Directeur de la CCIFM



Notes sectorielles

Economie

Progression du PIB de 3,3% en 2018. En 2018, l'institut national des statistiques a enregistré une croissance de 3,3% sur un an, en léger recul par rapport à 2017 (3,7%) et 2016 (3,8%). Si cette performance est largement inférieure à la moyenne observée avant la crise (7%), elle est également en retrait par rapport aux prévisions du gouvernement (4,1%) et du FMI (3,5%). Avec 7% de croissance sur un an, le secteur primaire reste la principale locomotive de l'économie, notamment grâce au dynamisme des industries extractives (+14,4%), en lien avec les investissements réalisés dans les grands projets gaziers du nord du pays. Les secteurs secondaires et tertiaires progressent quant à eux respectivement de 1,6% et 2,7% (Instituto Nacional de Estatística).

Energia

Anadarko atteint le seuil minimal de GNL pré-vendu, 9,5 MTA de ventes fermes, nécessaire pour annoncer une décision finale d'investissement et pour lancer le projet gazier Mozambique LNG. La société américaine a annoncé avoir conclu un contrat d'achat-vente de 1 MTA de GNL avec la société indonésienne PT Pertamina pour une durée de 20 ans, 4e vente ferme ce mois-ci. Anadarko dit vouloir annoncer sa FID au court du deuxième semestre 2019 (Club Of Mozambique, le 20/02/2019).

Le Ministère des Ressources minières et de l'Energie cherche un consultant pour le projet du barrage de Mpanda Nkuwa. Estimé à 2 Mds USD, ce barrage est prévu dans la province de Tete, à 60 km en amont du barrage de Cahora Bassa et aura une capacité installée d'au moins 1 300 MW. Les consultants devront aider le Mozambique sur plusieurs volets : mise à jour d'études techniques, recherche d'un partenaire privé/investisseur et soutien dans la structuration commerciale, légale et financière du projet (MIREME, le 06/03/2019).

Infrastructures /transports

La société des ports et des chemins de fer du Mozambique (CFM) cherche 115 M USD pour l'expansion des ports de Pemba et Palma. Les deux ports sont situés dans la province de Cabo Delgado, proches des hubs des projets gaziers au nord du pays. Selon le PGD de la société, Mr Miguel MATAVELE, CFM souhaite accroître la capacité des infrastructures afin de répondre à la demande croissante des industries minière et agricole et autres des provinces de Cabo Delgado et Niassa (Journal du Cameroun, le 02/03/2019).

La production de noix de cajou proche du record des années 70. La commercialisation de 140 000 tonnes de noix de cajou est prévue pour 2019, commençant à se rapprocher des 200 000 tonnes atteints dans les années 70. O Pais note que les efforts du gouvernement pour relancer la production, depuis le début des années 2000, commencent à donner des résultats. (Journal O Pais)

Agriculture

Risques de crise alimentaire dans le centre et le sud. En raison de la sécheresse et des pluies tardives dans le centre et le sud du Mozambique, une crise alimentaire est prévue dans ces zones par FEWS NET (Famine Early Warning System Network). Dans ces régions, à peine 53 % des plantations habituelles ont été réalisées.

Le gouvernement du Zimbabwe favorise la commercialisation de bananes du Mozambique vers la Zambie. Le gouvernement du Zimbabwe a autorisé plusieurs sociétés du Mozambique à exporter des bananes vers la Zambie, en transitant par le Zimbabwe. Ce transit n'était pas autorisé les années précédentes (herald.co.zw).

Article

Aide humanitaire de France après le passage du cyclone Idai au Mozambique



En réponse au cyclone Idai, la France, à travers le Centre de crise et de soutien (CDCS) du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, de la plateforme régionale d'intervention de la Croix-Rouge française dans l'Océan Indien, basée à La Réunion (PIROI), mais aussi de nombreuses ONG ou de fondations d'entreprises, a mobilisé une aide humanitaire multiforme :

La PIROI a envoyé, sur co-financement du CDCS, 60 tonnes de matériel humanitaire (3.000 kits de reconstruction de l'habitat, 6.000 bâches, des tentes, des générateurs, du matériel d'éclairage et d'outillage).

Dans ce cadre, un avion de transport C-160 Transall de l'armée de l'air française a très rapidement été mis à disposition de la PIROI pour effectuer un premier vol de fret humanitaire d'urgence de 2,4 tonnes entre la Réunion et Beira le 22 mars. Le reste du matériel est envoyé par bateau.

Le CDCS envoie par ailleurs, dans le cadre du mécanisme européen de protection civile, 65 tonnes de matériel supplémentaire par avion gros-porteur : des tentes et abris, des kits médicaux de premier soin, des groupes électrogènes, des pompes et divers matériels d'urgence. Ce second envoi arrivera à Beira vendredi 29 mars.

L'avion transportera également des unités de potabilisation de la Fondation Veolia et d'Aquassistance (association de solidarité internationale des personnels du Groupe Suez), du matériel électrique d'Electriciens Sans Frontières, des tentes et bâches d'Architectes sans frontières, de SOS Attitude et de Plan international, des kits médicaux de l'association Tulipe et de Médecins du Monde, des kits abris et hygiène de Solidarités International, du matériel orthopédique d'Humanité et Inclusion et un kit pour organiser la distribution de l'aide de la Croix-Rouge française.

Le porte-hélicoptère amphibie Tonnerre, un des fleurons de la marine nationale, actuellement en mission Jeanne d'Arc pour la formation des officiers élèves, a été dérouté en urgence pour participer aux opérations de secours.

Il a récupéré un autre chargement de fret humanitaire de la Croix Rouge à Mayotte, et fait route vers Beira qu'il prévoit d'atteindre le 28 mars, avec des hélicoptères, des engins de débarquement amphibie, permettant d'atteindre des zones isolées, des embarcations semi-rigides, du matériel de terrassement, pour déblayer et remettre les routes en état, des camions tout terrain pour transporter du fret humanitaire au plus près de populations sinistrées, mais aussi des équipes médicales et chirurgicales au profit de la population sinistrée.

De son côté, la frégate de surveillance Nivôse est également en train de charger du fret humanitaire de la Croix rouge (produits d'hygiène, moustiquaires, jerrycans etc...) et fera route vers Beira pour y arriver samedi prochain.

La Fondation Airbus offre 20 heures d'hélicoptère pour effectuer des reconnaissances aériennes ou du transport de fret. Airbus va également affréter un avion qui quittera Toulouse cet après-midi et atterrira demain à Maputo avec 120 m3, 26 tonnes, de fret au profit de la Croix-Rouge internationale.

L'ONG Télécom sans frontière, arrivée dès le 17 mars à Beira, a procédé au rétablissement de la communication via internet à l'aéroport de Beira permettant ainsi le fonctionnement des opérations de secours. Elle aide par ailleurs les opérateurs de téléphonie mobile à rétablir leurs réseaux.

L'ONG SOS Attitudes, arrivée également le 17 mars, a fourni 300 tentes et 1.000 lampes solaires.

La France a ainsi mobilisé 370.000 € pour les actions de la PIROI et 710.000 € pour l'avion du CDCS. En incluant les chargements humanitaires apportés par le porte-hélicoptère Tonnerre et la frégate Nivôse, ainsi que les diverses actions des ONG, la valeur totale de l'aide humanitaire française avoisine 2 M €. L'ambassade de France à Maputo est pleinement mobilisée depuis le début et supervisera la réception sur zone de cette aide humanitaire.

Source : Ambassade de France à Maputo

Link: <http://bit.ly/2YvB6vC>

Service privé d'assistance médical au domicile

A Maputo un service privé d'assistance médicale à domicile de la société Doutor Urgencia a vu le jour. Ce service vise essentiellement à répondre à la demande de soins médicaux émanant d'expatriés et de citoyens nationaux résidents au Mozambique.

Pour y avoir droit, les clients devront s'acquitter d'un abonnement annuel, en plus du paiement de la consultation du médecin est dépêché directement à leur domicile. Plusieurs sociétés pétrolières et gazières ont manifesté leur intérêt pour rejoindre ce service. D'ici fin 2019, le service pourrait être étendu à Pemba et Palma.

Pour plus d'informations

Nom : Jean Jacques LÉANDRI

Email : jjleandri@doutorurgencia.com



Remerciements Spéciaux:

